KT info

Préparation au baptême

A quel âge ?

Il n’y a pas vraiment d’âge. C’est d’abord un choix de la part de votre enfant … c’est aussi un engagement de sa part et nous comptons sur vous pour l’accompagner et le soutenir dans ce choix.

Nous considérons qu’un enfant peut recevoir le baptême à partir de sa **deuxième année au KT** et qu’il est **assidu à la messe.**

Par le baptême, votre enfant recevra la vie de Dieu et entrera dans la communauté de l’Eglise. Voilà pourquoi la préparation au baptême implique nécessairement la participation aux messes du dimanche afin de découvrir ce qu’est l’Eglise et la vie du Christ à travers les différentes fêtes tout au long de l’année (Noël, Pâques etc…).

Il appartient au prêtre responsable de la catéchèse, en dialogue avec les parents, de discerner si un enfant est prêt à recevoir, dans la Foi, le sacrement du baptême.

Et les parrains et marraines ?

Être parrain ou marraine signifie accompagner l’enfant dans la démarche de foi qu’il entreprend et le guider dans sa vie chrétienne. Pour cela, il est logique que les parrains et marraines doivent avoir déjà reçu le sacrement du baptême.

Comment se passe la préparation ?

Il faut distinguer d’un côté les séances KT habituelles et de l’autre côté les séances de préparation au baptême. Ces rencontres ont lieu au 10, rue Grange à Montfermeil

**2 rencontres de préparation (Parents ET enfants)**:

* samedi 18 novembre 2024 de 14h à 15h
* samedi 8 mars 2025 de 14h à 15h

**Lors de la première rencontre, afin de remplir le dossier, merci de venir avec l’acte de naissance de l’enfant et les noms du parrain et de la marraine**

Quand auront lieu les baptêmes ?

Deux étapes importantes

Les baptêmes d’enfants en âge de scolarité auront lieu le deuxième dimanche de Pâques, le **week-end du 3-4 mai 2025**

**Chacune de ces étapes se passera durant la messe dominicale de votre paroisse**

* **Week-end du 14 et 15 décembre 2024**: 3eme dimanche de l’Avent,

entrée officielle en catéchuménat durant la messe

* **Week-end du 22 et 23 mars 2025**: le scrutin, 3eme dimanche du Carême, 2eme étape vers le baptême